

---

## Réunion de la formation Éducation formation du 9 juin 2004

### SYNTHÈSE

---

*La formation Éducation-formation s'est réunie le 9 juin 2004 sous la présidence de Madame Claire Bazy Malaurie, conseiller-maître, à la Cour des comptes. Deux points de l'ordre du jour répondent aux avis émis par la formation sur le programme 2004 : la présentation des sources statistiques sur l'absentéisme scolaire et la présentation de plusieurs enquêtes de la DEP et une du CEREQ pour avis d'opportunité. Un point d'information a été fait sur l'enquête Information, vie quotidienne 2004 et sur le projet d'enquête Formation continue 2006. L'examen des avants projets de programme pour 2005 s'est conclu par l'attribution d'avis d'opportunité favorables aux enquêtes présentées le Céreq ou la DEP.*

Pour répondre à une demande politique de pilotage du système, le ministère chargé de l'éducation a mis en place des enquêtes sur les violences à l'école et sur l'absentéisme scolaire, enquêtes réalisées auprès des établissements d'enseignement publics.

SIGNA est un recensement administratif des **actes de violence** qui doivent répondre à un des trois critères de gravité suivants : actes ayant une qualification pénale évidente ; actes ayant fait l'objet d'un signalement à la justice, à la police ou aux services sociaux ; actes qui ont un retentissement important dans la communauté scolaire. L'information collectée depuis 2001 auprès des chefs d'établissement public permet de calculer le nombre moyen d'actes signalés par établissement, et également des indicateurs de prévalence et des indicateurs qui permettent une approche du risque.

L'enquête sur l'**absentéisme des élèves** a eu lieu pour la première fois à la rentrée 2003. L'absence de système permettant de collecter l'information à la base a conduit à limiter le nombre d'informations demandées. L'enquête permet de calculer la proportion d'élèves absents plus de quatre demi-journées par mois non régularisées, la proportion d'absentéistes fréquents faisant l'objet de suivi concerté, ainsi que la proportion de motifs qui semblent sujets à caution.

Ces enquêtes soulèvent des questions d'ordre méthodologique notamment sur la définition d'un acte de violence ou d'une absence, et sur leur mesure. Dès lors la prudence s'impose lors de l'interprétation des résultats. Car si l'évolution peut être réelle, elle peut aussi refléter une évolution des intérêts, ou encore une évolution du sentiment.

Olivier Hoibian, maître de conférence à l'IUFM de Versailles, indique que les enquêtes de terrain montrent que les absences prennent, dans les établissements scolaires, des formes extrêmement variées. De ce point de vue, la définition officielle qui a été donnée de l'absentéisme, « 4 demi-journées d'absence non justifiées, justifiées par des motifs inexacts ou sans motif légitime ou excuse valable », est un indicateur partiel du processus de **décrochage scolaire**. Il existe en effet des manifestations beaucoup plus discrètes de la démobilisation scolaire, que les équipes de la vie scolaire parviennent difficilement à appréhender.

La notion d'absentéisme est une donnée relativement complexe et sa définition introduit une marge d'appréciation pour les équipes de la vie scolaire dans les établissements. Néanmoins, les enquêtes statistiques sur l'absentéisme présentent un réel intérêt pour la compréhension du processus de

démobilisation scolaire. Il convient cependant de définir plus rigoureusement la notion d'absentéisme pour harmoniser cette définition au niveau des établissements, et de réguler le processus de collecte des relevés d'absences quotidiennes. En outre, des études plus qualitatives devraient compléter ces enquêtes statistiques, afin de contrôler à la fois les modalités de la comptabilisation des absences à l'échelon local, et d'observer, en amont le « cheminement » qui conduit au passage à l'acte. C'est dans cette complémentarité que l'on pourra avancer dans la compréhension d'un phénomène encore plus préoccupant que l'absentéisme, à savoir la démobilisation scolaire et l'inappétence pour les contenus d'enseignement.

De l'exposé des **avant-projets de programme 2005** on peut retenir, pour le ministère chargé de l'éducation, le projet d'extension de la base SISE (système d'information sur le suivi de l'étudiant) qui concerne actuellement principalement les étudiants universitaires et sur le devenir de laquelle la réforme des études universitaires fait peser quelques interrogations, et la base nationale d'identification des élèves (attribution d'un numéro INE) dont la période d'expérimentation prendra fin en 2005. Par ailleurs, il a été signalé que l'extension du SIFA (Système d'Information sur la Formation des Apprentis) prend plus de temps que prévu.

Le système d'enquête du ministère de l'agriculture évolue vers un système de remontée de fichiers de données individuelles avec identifiant. La base de données « élèves » contiendra un identifiant propre à l'enseignement agricole et le numéro INE de la base nationale d'identification des élèves.

Le Céreq conduira la troisième vague d'interrogation de l'enquête Génération 1998 sur l'insertion professionnelle. Le ministère chargé de l'emploi prévoit une enquête auprès des candidats à la validation des acquis de l'expérience (VAE), une enquête sur le suivi financier et physique des actions de formation continue des régions et un projet de base de données des demandeurs d'emploi en stage de formation rémunéré.

Deux enquêtes ont été présentées **pour information**. L'enquête « **Formation continue 2006** » permettra de mesurer, au cours des douze mois qui précèdent l'interrogation, la participation des adultes à des activités de formation. L'ensemble de ces formations seront décrites, dans une limite de quatre formations, avec des indications sur la durée de la formation, les modalités, le financeur, la spécialité étudiée, les objectifs de la formation, l'organisation, la délivrance ou non d'une certification. L'enquête permet de comparer la situation des enquêtés avant et après la formation. L'enquête **Information vie quotidienne** sera collectée par l'Insee à la fin de l'année 2004. Elle a pour objectif d'évaluer les compétences des adultes dans certains domaines nécessaires à la vie professionnelle et quotidienne. Des exercices permettant d'évaluer directement les compétences des personnes seront proposés aux enquêtés. Ces exercices sont adaptés au niveau de la personne interrogée, et les tests montrent qu'ils sont généralement bien acceptés.

Cinq enquêtes ont reçu un **avis d'opportunité favorable de la formation** :

- L'enquête CVTS-3 sera réalisée par le Céreq en 2006. Elle porte sur la formation continue et plus généralement sur les politiques de développement des compétences mises en oeuvre par les entreprises. Elle contribuera aux actions d'évaluation de l'accord national interprofessionnel du 20 septembre 2003 et de la loi du 4 mai 2004 relatifs à la formation tout au long de la vie.

- Les enquêtes sur l'insertion dans la vie active des lycéens (IVA) et dans la vie professionnelle des apprentis (IPA) ont pour objectif de rendre compte du devenir des lycéens ou des apprentis sept mois après leur sortie du système éducatif et de fournir des informations pour négocier le schéma régional des formations. Ces enquêtes sont réalisées par le ministère chargé de l'éducation, au premier trimestre de chaque année, auprès des lycéens et apprentis présumés sortants du système éducatif.

- Les enquêtes sur les effectifs d'étudiants ou d'élèves des établissements d'enseignement supérieur ou secondaire sont également conduites chaque année par le ministère chargé de l'éducation. Elles s'adressent aux seuls établissements qui ne participent pas encore aux systèmes SISE ou SCOLARITE.

- Enfin, l'enquête sur les effectifs dans les établissements hospitaliers, médico-éducatifs et socio-éducatifs a pour objectif de décrire la scolarisation des enfants malades et handicapés.